

## EVALUATION DE DEPART

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, une évaluation de départ est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette séance d'évaluation permettra à l'enseignement de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire.

### Evaluation « éval+ » sur tablette (+45 minutes)

EVALUATIONS BOÎTE AUTO & AAC, MOTO

L'enseignant renseigne le type de formation et de véhicule dans la fiche élève sur ENPC CENTER lors de l'inscription de l'élève et EVAL + le prend en compte.

➤ Le barème national est recalculé en fonction du permis et de la formation (filière)

➤ Le barème personnalisé est mis automatiquement à jour selon les notions cochées : degré de difficulté, environnement...

Les exercices proposés :

- Un questionnement de l'élève sur son expérience, pour évaluer ses connaissances et compétences applicables à l'apprentissage de la conduite automobile.
- Un questionnement sur ses motivations, pour évaluer son implication dans son futur apprentissage.
- Des quiz à partir de photos et de vidéos de situations réelles, pour évaluer ses capacités visuospatiales et décisionnelles.
- Des vidéos interactives, pour évaluer ses capacités de perception, de compréhension et d'anticipation.
- Des calculs de ses temps de réaction.

### Procédure d'évaluation

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;

- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;

- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation

(Évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même.

- Par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision.

SARL Centre de Formation à la Sécurité Routière CFSR

93 Rue Jean Jaurès 59264 ONNAING - Tél : 09.82.38.30.47 – Mail : cfsr59.onnaing@gmail.com

Horaires d'ouverture du bureau : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 17H à 19H / Mercredi : de 14H à 19H / Samedi : de 9H à 12H

Capital 10000€ - Code APE : 8553 Z – N° SIRET : 498 215 185 00022

N°TVA intra-communautaire : FR 18 498 215 185

Déclaration d'Activité : 31 59 06 87 459

- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée.

- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG ou ETM, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;

- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

Les catégories de compétences évaluées

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Le test se divise en 2 parties :

- le questionnaire,
- l'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Certaines questions présentées font l'objet d'attribution de points, d'autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

